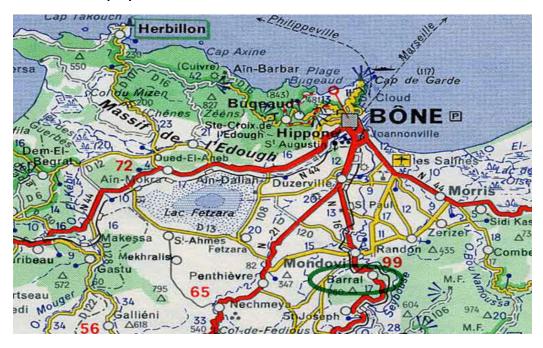
BARRAL

Culminant à 68 mètres d'altitude, ce village de l'Est Algérien est situé à 30 km au Sud de Bône, à 20 km de l'aéroport des Salines et en périphérie de la localité de Mondovi dont il est distant de 3 km.



Climat méditerranéen avec été chaud.

Ce lieu géographique était aussi appelé « *Chapeau du Gendarme* » (eu égard à sa ressemblance avec l'attribut vestimentaire d'alors de nos gendarmes).



« C'était aussi une exploitation, dirigée par M. Maurice Giacobi qui s'étendait sur 1 105 hectares dont 667 de vignes et 145 ha d'agrumes. Le domaine divisé en deux sur la commune de Mondovi et celle de Randon comprenait entre 850 et 1000 ouvriers, complétés par 250 détenus qui accomplissaient une peine de plusieurs années sous contrôle de l'administration pénitentiaire. Les populations européennes et musulmanes vivant des revenus salariaux du domaine représentaient 4500 à 5000 personnes, ce qui nécessitait un économat pour le ravitaillement, avec une alimentation générale, boulangerie et un restaurant pour cadres et célibataires stagiaires européens ; Le personnel du domaine était assimilable à une grande famille, dont le père Maurice Giacobi avait la confiance et le respect de tous, personnel musulman compris ». [Source site La Seybouse de J.P BARTHOLINI].

Ndlr : Le père d'Albert CAMUS y a travaillé momentanément en qualité de caviste.

HISTOIRE

Phéniciens, Carthaginois, Royaume Numide, Romains, ont laissé une empreinte indiscutable dans la région. Hippone, *l'HIPPO-REGIUS Cononia* des Romains a été retenu par l'Histoire eu égard à son célèbre évêque Saint-Augustin (berbère romanisé). Le nom même d'Hippone a suscité bien des hypothèses dont celle très plausible que ce nom vient d'un triple vocable phénicien <u>Hi</u> (bœuf), <u>BOU</u> (abondance), <u>Na</u> (marché).



SAINT-AUGUSTIN (354/430) http://peresdeleglise.free.fr/Augustin/augustin.htm



Ruines d'HIPPONE http://fr.wikipedia.org/wiki/Hippone

Hippone était, avec Carthage, aux 3° et 4° siècles, le plus opulent marché de l'Afrique romaine. C'est alors que les habitants, enrichis par le commerce, élevèrent des magnifiques monuments, des aqueducs gigantesques, des réservoirs immenses qui étonnent la civilisation moderne. L'année qui suivit la mort de Saint-Augustin (431), Hippone fut prise par les Vandales qui la réduisirent en cendres.

Présence turque 4 1515 - 1830

Avec Djidjelli, Bône devient un nid de pirates, ce qui lui attire des représailles de la part des pays européens. L'empereur Charles QUINT envoya en 1535 une escadre espagnole pour conquérir *BOUNA* (*la citadelle de Bône*). Il ordonna la destruction de la muraille qui joint la ville à la forteresse. Mais face au blocus maritime des Turcs et l'hostilité de la population, des dizaines de soldats espagnoles succombèrent.

En 1540, Charles QUINT ordonna l'évacuation de Bouna. Après sa libération des espagnols, les autorités turques fortifièrent la ville et la surmontèrent d'un fort Cigogne. Après sa libération, la ville et sa région sont incluses dans la régence d'Alger. Bouna (Bona) est parée d'un nouveau qualificatif: « Madinat Al Unnab », ou Annaba qui se substitue progressivement à son ancien nom, surtout à la fin du 19° siècle et après l'indépendance.



Charles QUINT (1500/1558)



Fort Cigogne

Dès l'époque turque, Bône a fonctionné comme port, localisé à 2 km au Nord-est des ruines d'Hippone ; la ville avait préféré les tous derniers contreforts du massif de l'Edough, à l'abri des inondations de l'oued Seybouse. Mais elle n'était qu'une toute petite ville. La colonisation française en a fait un grand organisme portuaire et une ville importante surnommée alors : *La coquète*.

Présence Française 1830 – 1962

La ville de Bône, prise le 26 mars 1832 par un stratagème audacieux des Capitaines D'ARMANDY et YUSUF (ou YOUSSOUF), est devenue pour la France un des points les plus importants d'occupation. Cette place protège la côte et les vallées inférieures de l'Algérie orientale, surveille la mer et la frontière de l'Est.





Les richesses de toutes natures y sont réunies : terre d'une merveilleuse fécondité, eaux abondantes, bois magnifiques, minerais de fer.

Aussi la colonisation s'y est-elle portée de bonne heure à la suite du commerce, et, malgré les difficultés climatiques, aggravées par le mauvais état des communications, elle a fait de la plaine qui entoure Bône un des plus brillants théâtres de l'agriculture.

Avec les plaines d'Alger et d'Oran, l'Algérie compte une troisième plaine littorale, la plaine de Bône, dont une partie est isolée de la mer par le massif assez considérable de l'Edough (1 004 mètres). Cette plaine, elle aussi parsemée de marais et de lagunes salées telles que le lac Fezzara, n'a pas un sol moins arrosé ni moins riche que la plaine d'Alger; mais les étendues cultivables se trouvant beaucoup plus restreintes, le nombre de colons installés fut beaucoup moins grand.

Six ans plus tard, en 1838, la banlieue de Bône est progressivement pacifiée et un certain nombre de colons agricoles s'implantent (671 en 1851). En 1848 Mondovi et BARRAL sont créés puis en 1851, Bugeaud et Duzerville.

Quarante-deux colonies furent créées en 1848 :

- -12 dans la province d'Alger,
- -21 dans la province d'Oran,
- -9 dans la province de Constantine dont Mondovi, BARRAL dans la région de Bône.



Albert CAMUS (1913 Mondovi/1960) https://fr.wikipedia.org/wiki/Albert Camus

Pour cela il a été nécessaire de mener une politique de peuplement. Après les révoltes de Juin 1848, le gouvernement organisa le départ de 12 000 ouvriers français et leurs familles pour l'Algérie, en vue d'y établir des colonies agricoles. Ce déplacement de population permettait aussi de lutter contre le chômage et d'éloigner des grands centres une partie de ceux qui avaient participé aux troubles.

Le processus de la colonisation méthodique de l'Algérie est enclenché.

Une commission nommée par le pouvoir se charge de la sélection et du recrutement des personnes intéressées par la colonisation. Un dossier leur est demandé concernant leur santé, leurs antécédents civils et militaires, leur état civil.



Douze mille hommes, femmes et enfants sont retenus pour effectuer le voyage vers l'Algérie et parmi eux 922 individus constitueront le 11^{ème} convoi. Ils partent le 16 novembre 1848 des quais de Bercy de Paris, embarquent à Marseille sur la frégate « *le labrador* », arrivent à Bône dans l'après midi du 8 décembre et sur le site de ce qui sera Mondovi le 12 décembre 1848.

N° Canvoi	Départ Paris	Arrivée Marseille	Départ Marseille	Sur Corvette à vapeur		Algérie et lieu	Colonies peuplées	Effe Adultes	Moin de 2 au	
1	8.10.1848	21.10.1848	22.10.1848	L'Albatros	27.10.1848	Arzew	Saint-Cloud	843		
2	15.10.1848	29.10.1848	30.10.1848	Le Cocique	2.11.1848	Arzew	Saint-Leu	850		
3	19.10.1848	2.11.1848	?	Le Magellan	6.11.1848	Mostaganem	Rivoli	822	63	
4	22.10.1848	4.11.1848	7	Le Montezuma	9.11.1848	Alger	Bl-Affroun Castiglione Tefeschoun, Bou Haroun	843		
5	26.10.1848	9.11.1848	?	L'Albatros	13.11.1848	Stora	Robertville Gastonville	823		
6	19.10.1848	11.11.1848	15.11.1848	Le Cacique	18.11.1848	Mers-el-Kebir	Fleurus	835		
7	2.11.1848	17.11.1848	20.11.1848	Le Labrador	7	Mers-el-Kebir	Saint-Louis	810	-22	
. 8	5.11.1848	19.11.1848	21.11.1848	Le Christophe Colomb	25.11.1848	Alger	Damiette Lodi	853	59	
9	9.11.1848	7	25.11.1848	L'Albatros	1.12.1848	Tenes	Montenotte, Ponteba La Ferme	831		
10	12.11.1848	26.11.1848	28.11.1848	Le Cacique	30.11.1848	Stora	Jemmapes	835		
- 11	16.11.1848	3.12.1848	4.12.1848	Le Labrador	8.12.1848	Bone	Mondovi	829		
12	19.11.1848	3.12.1848	6.12.1848	Le Cacique	8.12.1848	Cherchell	Marengo Novi	807		
13	23.11.1848	6,12,1848	9.12.1848	L'Albatros	11.12.1848	Cherchell	Zurich Argonne	808		
14	26.11.1848	13.12.1848	15.11.1848	L'Orenoque	2	Stora	Heliopolis	870		
15	30.11,1848	16.12.1848	17.12.1848	Le Cacique	7	Mostaganem	Aboukir	865	40	
16	10.12.1848	?	?	Le Montezuma	30.12.1848	Bone	Millesimo	839		
17	18.03.1849	28.03.1849	29.03.1849	L'Infernale	31.03.1849	Bone	Heliopolis	540	207	

MONDOVI 11ème convoi avec le bateau Le Labrador.

TRANSPORT des COLONS vers l'ALGERIE par les canaux du Centre en 1848 :

Source : Extrait : "En chaland de Paris à Marseille en 1848" par Simone et Emile Martin-Larras – (Cahiers du Musée de la Batellerie de Conflans Ste-Honorine n°18 et 19).



« Le décret du 20 septembre 1848 stipulait que les colons devaient être dirigés sur l'Algérie dans les plus brefs délais possibles. Pour y satisfaire le Ministère de la Guerre, chargé de son application fut contraint de mettre en place rapidement une organisation pour déplacer économiquement, et en quelques mois, ces 12 000 hommes, femmes, enfants et leurs bagages. Les moyens de transport existant à l'époque n'étaient pas adaptés à un tel mouvement, le nombre de diligences était insuffisant et le prix du transport par ces voitures insupportable. Le déplacement à pieds, comme c'était l'habitude pour l'armée, n'était pas humainement envisageable pour ces gens, même en mettant des chariots à leur disposition. Enfin, s'il était possible de transporter les colons par bateau sur la Seine et le Rhône, il n'existait pas de transport organisé par ce moyen sur le trajet entre les deux fleuves.

« Une mission exploratrice fut confiée à l'Agence générale des Bateaux à Vapeur en vue de trouver une solution à ce problème, prévoyant des déplacements par groupes de 800 personnes, au départ de Paris.

Les conclusions de l'étude firent apparaître la possibilité d'organiser des convois de bateaux de transport de marchandises aménagés sommairement qui, après avoir remonté la Seine jusqu'à Moret, emprunteraient successivement les canaux du Loing, de Briare, latéral à la Loire et du Centre jusqu'à Chalon-sur-Saône. De Chalon-sur-Saône à Arles, la Saône et le Rhône seraient descendus par bateaux à vapeur jusqu'à Arles. De cette dernière ville, pour atteindre Marseille; port d'embarquement pour l'Algérie le parcours se ferait par chemin de fer, la ligne ayant été construite récemment.

- « Le temps total de transport évalué était de 18 jours de Paris aux lieux d'implantation des colons en Algérie. De 13 à 15 jours étant nécessaires pour le trajet de Paris à Marseille, avec une circulation de nuit sur les canaux et passages prioritaires des écluses.
- « Il était prévu que la remontée de Paris à Moret se ferait par remorquage avec des bateaux à vapeur et qu'ensuite, sur les canaux, le halage serait fait par des hommes à raison de 2 à 8 hommes par bateau. Mais, le premier convoi ayant subi des retards importants, dus à des pannes sur les bateaux à vapeur, il fut décidé de haler avec des chevaux les convois suivants. Ce remorquage nécessitait 18 chevaux par convoi.
- « Organisation et fonctionnement des convois : Pour le trajet de Paris à Chalon/Saône on utilisa des chalands de Loire, d'une longueur limitée à 27 mètres en raison des écluses. Un convoi comportait 5 chalands cabanés, probablement des sapines. Chaque bateau pouvait recevoir de 150 à 180 adultes et enfants de plus de 2 ans et 10 enfants de moins de 2 ans. Chaque chaland avait son chef de bateau et un chef de groupe pour 12 personnes. Un chaland et une allège servaient au transport des bagages. Un bateau "Etat Major", avec un capitaine chef de convoi et un lieutenant adjoint avait à son bord un docteur, un officier comptable et un représentant civil du transporteur chargé de l'intendance jusqu'à Chalon. Ce bateau était équipé d'une ambulance, d'une cuisine et d'une remise pour les denrées : pain, vin...L'équipage du convoi y avait son logement.
- « Le convoi était régi militairement. Sa marche était suivie de brigade en brigade par la gendarmerie prête à prêter main forte au capitaine en cas d'incidents internes au convoi ou avec la population des régions traversées. Le capitaine pouvait infliger des peines aux auteurs de fautes graves : soit le renvoi à Paris, soit le débarquement du fautif qui se trouvait dans l'obligation de rejoindre Marseille à pieds ou d'abandonner le convoi. Cette dernière peine étant surtout appliquée aux chefs de famille, femme et enfants restant à bord.

L'ensemble du transport des 12.000 colons nécessita 17 convois.

Le voyage : De Paris à Melun les colons furent obligés de rester à bord. Mais sur les canaux la vitesse du halage qui n'était que de 2 km/heure et le passage des écluses permirent aux colons de descendre des bateaux et d'y remonter facilement quand ils le souhaitaient. Ils pouvaient avoir des occupations et rejoindre facilement le convoi à pieds.

Ainsi les femmes purent laver le linge, aller acheter des fruits et certains hommes allèrent à la pêche et dans les tavernes des villages traversés.

La progression des convois se fit inexorablement, mais des accidents occasionnant des morts et des blessés se produisirent à chaque convoi. Les morts résultaient de noyades ou de maladies et les blessures étaient principalement dues à des rixes entre colons. En comptant les exclus par décision des capitaines et ceux qui quittèrent volontairement les convois en cours de route, plus de 600 personnes n'atteignirent pas l'Algérie.

Arrivés à Châlon, les colons de chaque convoi étaient transbordés en 2 heures sur 3 ou 4 bateaux à vapeur de 50 à 60 mètres de long qui effectuaient le trajet jusqu'à Lyon dans la journée. Là, en raison des difficultés de passage des ponts il fallait quitter ces bateaux. Une escale de plusieurs heures était nécessaire pour effectuer le trajet d'amont en aval de la ville. Les colons reçurent des billets de logement et passèrent la nuit chez l'habitant dans des locaux réquisitionnés, ce qui ne plut guère à leurs propriétaires, d'où des incidents.

Le matin les bateaux du Rhône qui avaient reçu les bagages dans la nuit chargèrent les colons. Normalement trois bateaux, approchant 70 mètres de longueur, devaient suffire pour un convoi. Mais, en raison de basses eaux, il fallu parfois cinq bateaux pour un convoi. Le trajet de Lyon à Arles se faisait en deux jours.

Arles était atteint en soirée. Il fallait passer la nuit en ville avec des billets de logement et un accueil particulièrement mauvais des habitants. Enfin, à l'aube, c'était le départ pour le trajet en chemin de fer jusqu'à Marseille qui durait environ 5 heures. Les colons y étaient accueillis par les autorités et embarqués sur des frégates à vapeur de la Marine.



[« Le Labrador », frégate à vapeur qui a conduit les premiers habitants du village de Marseille à Bône].

Après deux à trois jours de navigation en mer les colons atteignaient l'Algérie ou l'accueil était chaleureux ce qui leur donnait du courage. Mais à l'arrivée, sur les lieux d'installation, ils découvraient peu ou pas de locaux pour leur habitat et des terres en friche. Néanmoins, malgré les hécatombes dues aux épidémies de choléra et au paludisme ces pionniers réussirent leur implantation.

Ce périple montre que nos ancêtres avaient réussi un exploit technique, celui d'avoir transporté en peu de temps une population non préparée à cette expédition et ce avec une utilisation rationnelle des moyens disponibles à cette époque.





BARRAL (Source Anom) : Colonie agricole créée en vertu du décret du 19 septembre 1848, définitivement constituée par décret présidentiel du 11 février 1851. Le centre de Mondovi n° 2 prend le nom de BARRAL par arrêté du 23 juillet 1849. Il est érigé en commune de plein exercice par arrêté préfectoral du 7 novembre 1870. Il est rattaché au département de Bône en 1955.

Ce nom pour honorer la mémoire du **Général Joseph Napoléon Paul de BARRAL**, né le 11 juin 1806 à Paris et décédé le 26 mai 1850 à Bougie où il avait été transporté par barque.

Dans ses Mémoires, le comte d'Alton-Shee, dit ceci à son sujet :

« Ancien commandant de la subdivision de Sétif (le capitaine de BARRAL, élégant viveur de 1830, ayant quitté le service pour la vie de plaisir, rentra dans l'armée d'Afrique en 1836. Ceci dit, il fut un ancien élève de l'école royale militaire de Saint-Cyr (8e promotion / SANS NOM -1825/1827.) »

En 1849 il participe également aux combats liés à l'insurrection de BOU-ZIAN dans l'Oasis de la ZAÂTCHA. Général de brigade, mort à 43 ans, des blessures reçues au combat de Béni-Iramel. Ce fut le colonel de LOURMEL qui continua le combat.

Bien qu'il fût originaire du Sud-est de la France, le général issu de la haute noblesse française, bien établie voilà bien des siècles (13e siècle) et très proche de la cour des rois de France. Pour être précis, il appartient à l'une des branches familiales fondée dans le Dauphiné, et plus exactement dans le canton d'Allevard élevé au rang de marquisat, département de l'Isère (Région Rhône-Alpes).

C'est lors des combats du 21 mai 1850 qu'il mourut d'un coup de feu à la poitrine, alors qu'il bombardait le village d'Amsiouene. Transporté dans une barque à Bougie où il succomba à ses blessures deux jours après, il avait été enterré à Bordj-Moussa, l'actuel musée appelé autrefois le Fort Barral.



Bordj MOUSSA autrefois appelé Fort BARRAL

-Auteur: M. DUVAL Jules (1859) -

BARRAL: « Colonie agricole de 1848, appelée d'abord Mondovi n°2, à 6 km au-delà de Mondovi, à 157 km de Constantine, au bord de la Seybouse. Une prise d'eau, pratiquée dans cette rivière, fournira toute l'eau nécessaire aux besoins des habitants, qui sont d'ailleurs pourvus de puits pour l'irrigation de leurs jardins.

Le territoire, d'une étendue de 1 613 hectares, est fertile. Les cultures, les plantations, celles du tabac surtout, sont en progrès. L'avenir paraît assuré, et il se consolidera par l'exécution de la route qui unit BARRAL à Mondovi, et par là à Bône, débouché naturel de toute cette région.

STATISTIQUES OFFICIELLES (1851)

- -Constructions: 126 maisons bâties par l'Etat, à quoi les colons ont ajouté un grenier, 11 hangars, 21 écuries, 5 étables, 123 gourbis, 27 puits;
- -Bétail (donné): 149 bœufs, 11 truies, 1 verrat;
- -Matériel agricole (donné): 108 charrues, 56 herses, 112 bêches, 112 pelles, 112 pioches, 56 voitures bouvières;
- -Plantations: 5 092 arbres;
- -Concessions: 738 hectares;
- -Défrichement : 600 hectares ;
- -Récoltes (1852): Sur 172 hectares, cultivés en grains, 289 hectolitres de blé dur, 270 d'orge, 32 de seigle, 168 de maïs, 27 de fèves, d'une valeur totale de 12 092 francs » [Fin citation DUVAL]

Village de BARRAL, suite :

« Mondovi-le-haut », qui pris le nom de BARRAL, avait été créé parce qu'on s'est très vite aperçu que la surface allouée aux colons était insuffisante. Les terres de ce centre étaient ingrates et ne permettaient pas la culture de céréales. On y implanta donc du tabac et des oliviers dans des conditions d'insécurité plus grandes qu'à Mondovi.

En 1850 Barral comptait 338 habitants. Mondovi en comptait 335.

Après Barral la ligne de chemin de fer passait par Saint-Joseph pour atteindre Duvivier. Là, une correspondance permettait d'emprunter la ligne qui menait à Guelma ou de continuer sur Souk-Ahras, la ville de naissance de Saint Augustin dont le nom d'origine était *THAGASTE*.

En 1902 un pont est construit sur l'oued Seybouse à BARRAL.



- « Pour aller du village à la ferme il fallait passer le pont de l'oued Guerig.
- « Régulièrement monsieur TAILLEFER empruntait le chemin qu'il connaissait dans ses moindres défauts. Son pas régulier martelait le sol de la route qui menait à Barral. C'est là que se finissait la plaine de Bône et que naissait les premiers contreforts du relief.
- « En 1848 le village de Barral avait pour nom « MONDOVI-LE-HAUT ». Par manque de place sur le territoire de la commune de Mondovi, une partie des colons pionniers s'y était installée dans des conditions aggravées par le manque de sécurité. Le lieu n'était pourtant situé qu'à 6 km du centre de Mondovi.
- Ce jour là TAILLEFER tractait une nouvelle charrette dont Charles, le fils de Carmelo, était fier. Conduire une nouvelle charrette c'était, à cette époque, comme piloter une nouvelle automobile. Le pas cadencé régulier marqué par les sabots du cheval donnait l'impression qu'il avait conscience qu'il traînait un nouveau véhicule. L'oued Guerig marquait les limites sud du village. A cet endroit la rivière avait creusé un lit profond avant de rejoindre la Seybouse, un peu plus bas.
- « Dans le virage après le pont franchissant l'oued, sur la gauche, descendait un chemin de terre qui permettait d'atteindre une parcelle appelée « demi-hectare » parce que cela correspondait à sa superficie. Au milieu de ce terrain deux énormes figuiers exhibaient, à la belle saison, des fruits tellement gros qu'un seul suffisait à rassasier le plus difficile des gourmands. On y voyait souvent des enfants s'y aventurer malgré la dangerosité du lieu. Le chemin marquait la limite nord des terrains de la ferme de Carmelo et Joséphine.



« A droite, après avoir passé le pont, une barrière souvent fermée permettait d'accéder à une petite ferme au bout d'un chemin assez long. On y apercevait parfois une dame seule la plupart du temps. Elle vivait dans la ferme qu'elle avait créée avec son époux emporté trop tôt par une maladie. Par comble de malchance la destinée arracha à la femme son fils à peine âgé de 16 ans. À la mort de son mari plutôt que de baisser les bras la dame décida de poursuivre l'exploitation des biens dont elle se retrouva responsable.

Certaines parcelles de terre qu'elle possédait au bord de la Seybouse s'amenuisaient d'année en année suite aux inondations dévoreuses de terre de la rivière. Elle s'entoura de personnes, des indigènes, qui se chargeaient de la culture et qu'elle payait en leur cédant une partie de la récolte. Ces travailleurs vivaient à la ferme. Ils produisaient essentiellement du tabac qui était vendu à la *TABACOOP*, coopérative créée à Mondovi pour faciliter les échanges entre les producteurs et les sociétés d'exploitation.

Le blé faisait partie des cultures au village. Une année où la récolte avait été vraiment intéressante, chez la dame, le stockage du grain posa problème. En attendant la livraison aux docks silo de Bône il fallait absolument que la récolte soit rangée en lieu sûr pour éviter toute tentative de vol. La dame trouva une solution radicale qui consistait à faire déménager les meubles d'une pièce de sa modeste maison pour y stocker le grain. Pour elle chaque jour était une lutte constante pour mener à bien l'objectif qu'elle s'était fixé : poursuivre l'exploitation de la ferme.

- « Charles franchissant le pont vit la dame et lui fit signe pour lui dire bonjour. Elle avait souvent recours à lui ou à Carmelo pour résoudre des problèmes presque quotidiens. Une véritable amitié est née de ces relations qui poussèrent jusqu'à considérer la dame comme une parente. Elle se prénommait Vincente et devint tout naturellement tata Vincente.
- « De chez tata Vincente à la ferme de Carmelo il y avait une ligne droite après le virage. La route était bordée d'arbres qui avaient été plantés lors de sa création en 1848. Pour les protéger on avait peint le tronc à la chaux. Sur la gauche, les terres de Carmelo commençaient par une plantation d'arbres épineux qui se couvraient l'été de fruits de la taille d'une cerise : il s'agissait de jujubiers. Lorsque le jujube prenait sa couleur rougeâtre les enfants s'en remplissaient les poches et les déguster un peu comme on fait avec des cacahuètes.

- « Le jujubier c'était l'emblème de la ville de BÔNE : on le retrouvait sur les armes de la ville.
- « Juste après les jujubiers, un portail pratiquement toujours ouvert le jour, donnait sur la cour de la ferme de Carmelo. Charles posa les rênes sur le dos de TAILLEFER qui avait compris qu'il était arrivé à destination. Il n'était pas rare de voir devant la ferme la charrette de Carmelo ou une voiture d'un invité qui lui rendait visite. Ce jour-là c'était celle d'un ami amoureux de chasse comme lui, fonctionnaire en retraite qui se chargeait de commander en France tout ce qui est nécessaire pour fabriquer les meilleures cartouches. À l'occasion, en fonction de l'heure cela se passait devant un café ou une anisette, ce breuvage devenu roi dans toute l'Algérie.
- « La propriété de Carmelo était modeste. Elle comptait une dizaine d'hectares mis en valeur par des plantations d'arbres fruitiers, de cultures maraîchères et un élevage de vaches et cochons.

L'homme était d'origine maltaise. Orphelin à huit ans, il n'a jamais su lire ni écrire et a commencé, comme les Italiens ou les Espagnols par les besognes les plus difficiles, celles auxquelles les Français, vignerons ou chefs de culture ne voulaient pas se plier. D'abord ouvrier, concurrent des indigènes sur le terrain de la main-d'œuvre, il a réussi, à force d'acharnement, à se créer un petit patrimoine tout en apprenant combien il est difficile de vivre comme les quelques ouvriers qu'il emploie. Il est bien décidé, pour ces raisons, à profiter de l'exploitation de ces terres qu'il fait siennes tout en conservant le souvenir d'une partie de sa famille restée sur l'île de Malte avec laquelle il a gardé le contact.

« En poursuivant son chemin après la ferme de Carmelo on découvre les vignes du domaine de GUERIG qui vont jusqu'au territoire de Barral : 120 hectares de part et d'autre de la route, qui permettent de produire du vin dans une cave qui peut contenir jusqu'à 18 000 hectolitres du breuvage. Une centrale électrique privée fournit du courant à l'ensemble de la propriété qui compte 26 ha d'orangers, 40 ha de coton, 30 ha de céréales. Le domaine appartient à une famille d'origine française qui, de succession en succession a su profiter de l'évolution des choses pour s'enrichir jusqu'à se constituer un patrimoine de 387 hectares.

Mais, un jour de 1957, le 19 février on apprit que Jean, le dernier des descendants de la famille, en charge de la propriété, avait été lâchement assassiné par le FLN.

« Lieu de vie intense et de promenades fort agréables la route de Barral est alors devenue comme beaucoup de route en Algérie un lieu où on ne pouvait s'aventurer que par la force des choses, par obligations professionnelles. Un jour, le portail de la cour de Carmelo a été fermé d'une grosse chaîne cadenassée et gardé par un chien qui allait de long en large, enchaîné à un câble tendu au travers de la cour. Seul, Carmelo pouvait l'approcher parce qu'il lui donnait à manger. Chaque soir lorsque la nuit tombait, il lançait un coup de sifflet vers les quatre coins de la ferme et attendait que les chiens qui y étaient postés lui répondent d'un aboiement qu'il savait reconnaître et qui le tranquillisait. S'il arrivait qu'un chien ne réponde pas, il prenait alors son burnous et son fusil pour aller se rendre compte, avec toutes les précautions d'usage, de la raison de son silence... La guerre avait commencé... ».



LES MALTAIS D'ALGERIE en 1880.

En 1880 l'Algérie compte environ 10 000 maltais.

On sait que dans la région de Bône, et notamment à Guelma (Sud de Mondovi) il y avait 20 maltais en 1843, 47 en 1844, 60 en 1845 et 57 en 1846. Beaucoup étaient issus de l'Île de GOZO (Malte).

Lorsqu'en 1834, Louis Philippe décide de conserver l'Algérie, beaucoup de maltais arrivent sur les côtes algériennes toutes proches de l'île sur leurs propres bateaux de pêche.

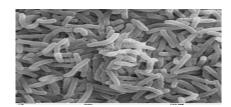
En 1888, une loi réserve aux seuls citoyens français le droit de pêche sur les côtes algériennes. Certains pécheurs étrangers, principalement italiens et maltais, refluent vers les côtes tunisiennes, à Tabarka notamment. D'autres, déjà implantés en Algérie, demandent la nationalité française.



Photo issue: https://www.cdha.fr/lemigration-maltaise-en-algerie

Les nouveaux immigrants maltais conservèrent des relations suivies avec leurs parents restés dans l'île et beaucoup retournèrent périodiquement à Malte

LE CHOLERA



D'emblée le choléra décima des familles entières qui tentaient de s'installer en Algérie. Ce fléau avait déjà sévi à Bône, en 1837, où la contamination s'était déjà étendue. Il y eut plusieurs pandémies dans le monde dont deux nous concernant :

Troisième pandémie (1846-1861) : l'épidémie partie de la Chine touche le Maghreb (en particulier l'Algérie) puis l'Europe.

Quatrième pandémie (1863-1876) : elle touche l'Europe du Nord, la Belgique en 1866, puis la France, l'Afrique du Nord et l'Amérique du Sud.

Dans la région de MONDOVI, en avril 1849, 260 décès sont enregistrés. Ce n'est qu'au mois d'août 1849 que la régression fut heureusement constatée.

Certains colons découragés vendirent leur concession pour regagner la France. D'autres s'orienteront vers une autre activité dans un autre lieu

Le choléra est une maladie infectieuse à caractère épidémique qui résulte de l'absorption par la bouche d'eau ou d'aliments contaminés. Une fois dans l'intestin, les bactéries (vibrions) sécrètent notamment la toxine cholérique, principale responsable de l'importante déshydratation qui caractérise l'infection: les pertes d'eau et d'électrolytes peuvent atteindre 15 litres par jour. Les selles diarrhéiques libérées en grande quantité sont responsables de la propagation des bacilles dans l'environnement.

De plus, la période d'incubation favorise le transport des vibrions sur de plus ou moins longues distances. Heureusement que le dévouement et les efforts du Service de Santé des Armées ont permis des travaux de recherches et d'apporter des précisions sur beaucoup de points obscurs et cela avant l'avènement de la bactériologie. C'est l'occasion ici de rendre hommage en rappelant les noms des Médecins victimes de leur devoir :

BALBIEN (1849) - BARBAUD (1849) - BARRA LEVY (1849) - BELLOT (1849) - BERTRAND (1868) - BLANCHET (1868) - BOURDOT (1837) - BROSSET (1835) - BRUNET (1854) - CONVERS (1835) - CRETHE (1835) - DANIS (1868) - DA VEZAC (1868) DEBOURGES (1835) - DENIS (1849) - DESMICHELS (1834) - DISPOT (1849) - DONZINELLE (1849) - DOUTET (1868) - DUPERIER (1837) - FORTIERS (1835) - GIRARDIN (1835) - GOEDORP (1849) - HENNEQUIN (1849) - HUBERT (1835) - JACQUOT (1849) - JULIA (1849) - JULVIA (1849) - LALLART (1849) - LEJEUNE (1837) - LEROY (1835) - MALACHOWSKY de P (1859) - MARTIN (1841) MOREL (1834) - PALANDRE (1837) - PEZE (1849) - PHILIPPE (1849) - PIGOU (1835) - POULLAIN - (1849) - RENE (1868) - ROYER (1849) - SAINTE MARIE (1849) - SALLE (1868) - SEMIDEI (1835) - SUIROLES (1849) - SUSINI (1835) - VIALLET (1835) -

Sans oublier nos Pharmaciens : AUGER (1868) - BRIANT (1835) - ECKELBOUT (1835) - GAUDISSARD (1859) -HERBIN (1837) - JUVING (1835) - MARC (1834) - MARIE (1835) - MORIN (1868) -POUILLY (1837) -SOMMERFOGEL (1834) -

Personne n'étant à l'abri le Maréchal BUGEAUD fut emporté par cette maladie le 10 juin 1849.



BARRAL

ETAT-CIVIL

- Source ANOM -

SP = Sans profession

- -1^{er} décès : (30/12/1848) de M. BERRY Henri (15 mois natif PARIS);
- -1^{er} mariage: (05/01/1850) de M. MERCIER Pierre (Cultivateur natif Oise) avec MIIe DECRE Françoise (SP native de la Mayenne);
- -1ère naissance: (11/08/1850) de MERCIER Louise (Père Cultivateur);

Les premiers DECES relevés :

```
1848 (31/12) de FLEURY Valentine (3 ans ½ native Paris). Témoins MM. BERRY Claude et BOUCHER Julien (Cultivateurs);
1849 (01/02) de CHARPENTIER Alexandrine (30 mois native Seine). Témoins MM. PRIEUR Bazile et COUSIN Antoine (Cultivateurs);
1849 (05/02) de MICHELOT Marie (2 ans native Paris). Témoins MM. PERRIER Alphonse et HAROUARD Eugène (Cultivateurs);
1849 (18/03) de PETIT Joséphine (2 ans native Seine). Témoins MM. MONTARU J. Michel et LECOMTE Louis (Cultivateurs);
1849 (16/05) de DAVANT Isidore (11 mois natif Seine). Témoins MM. DAVANT François (Père) et DAUCHEZ Napoléon (Cultivateurs);
1849 (02/06) de FREMONT Louis (9 ans natif Seine). Témoins MM. FREMONT Armand (Père) et DAUCHEZ Napoléon (Cultivateurs);
1849 (24/06) de LAUBIE Antoine (Soldat, 22 ans natif Lot). Témoins MM. BEAUFILS Félix et LEPINE J. Baptiste (Militaires);
1849 (19/07) de FINET Adèle (2 ans ½ native Seine). Témoins MM. FINET Gabriel (Père) et DAUCHEZ Napoléon (Cultivateurs);
1849 (21/10) de GIRARD Mariette (née HENRY, 41 ans). Témoins M. GIRARD J. François (époux) et DAUCHEZ Napoléon (Cultivateurs);
1849 (25/10) de GARNIER Louis (2 mois ½). Témoins MM. LEJARDINIER Pierre et MONTARU Michel (Cultivateurs);
1849 (29/10) de OPINO Antoine (Charretier, 30 ans natif Espagne). Témoins MM. FISELBRAND François (Infirmier) et DOLLE Laurent (Militaire);
1849 (30/10) de POMMERY Louis (27 ans natif Somme). Témoins MM. FISELBRAND François (Infirmier) et DOLLE Laurent (Militaire);
1849 (31/10) de BRAY Sophie (née LECOMTE, 42 ans native Belgique). Témoins MM. BRAY J. Baptiste (époux) et DAUCHEZ Napoléon (Colons);
1849 (31/10) de MERZINGER Pierre (44 ans natif Seine). Témoins MM. MERZINGER Nicolas (Fils) et DAUCHEZ Napoléon (Cultivateurs);
1849 (01/11) de TALONT Claude (48 ans Cultivateur natif Rhône). Témoins MM. D'OCAGNE Edmond et DAUCHEZ Napoléon (Cultivateurs);
1849 (02/11) de LEBRETON Edmond (4 ans natif Seine). Témoins MM. LEBRETON Joseph (Père) et DAUCHEZ Napoléon (Cultivateurs);
1849 (04/11) de LEBRETON Joseph (35 ans, Colon natif Mayenne). Témoins MM. D'OCAGNE Edmond et DAUCHEZ Napoléon (Cultivateurs);
1849 (05/11) de PRIEUR Victor (7 ans natif Seine). Témoins MM. PRIEUR Basile (père) et DAUCHEZ Napoléon (Cultivateurs);
1849 (08/11) de RIGAUD François (31 ans, Colon natif Meuse). Témoins MM. D'OCAGNE Edmond et DAUCHEZ Napoléon (Cultivateurs);
1849 (09/11) de PENOT Pierre (Peintre, 20 ans natif Indre). Témoins MM. D'OCAGNE Edmond et DAUCHEZ Napoléon (Cultivateurs);
1849 (16/11) de BELBEZET Thérèse (née DECLOQUEMENT, 32 ans). Témoin MM. D'OCAGNE Edmond et DAUCHEZ Napoléon (Cultivateurs);
1849 (16/11) de DULPHY Léonie (née CHARPENTIER, 16 ans native Seine). Témoins MM. D'OCAGNE Edmond et DAUCHEZ Napoléon (Cultivateurs)
1849 (16/11) de MAREST J. Baptiste (14 ans natif Oise). Témoins MM. D'OCAGNE Edmond et DAUCHEZ Napoléon (Cultivateurs);
1849 (16/11) de THURET Pierre (36 ans, Colon natif Seine). Témoins MM. D'OCAGNE Edmond et DAUCHEZ Napoléon (Cultivateurs);
1849 (16/11) de GUILMART Sophie (née COLLIN, 20 ans native Belgique). Témoins MM. D'OCAGNE Edmond et DAUCHEZ Napoléon (Cultivateurs);
1849 (17/11) de GUY J. François (Colon, 30 ans natif Doubs). Témoins MM. D'OCAGNE Edmond et DAUCHEZ Napoléon (Cultivateurs);
1849 (21/11) de PERRIN Joseph (Maçon, 30 ans natif Italie). Témoins MM. D'OCAGNE Edmond et DAUCHEZ Napoléon (Cultivateurs);
1849 (21/11) de MAREST Céline (6 ans native Oise). Témoins MM. D'OCAGNE Edmond et DAUCHEZ Napoléon (Cultivateurs);
1849 (23/11) de MAREST Céline Clémentine (13 ans native Oise). Témoins MM. D'OCAGNE Edmond et DAUCHEZ Napoléon (Cultivateurs);
1849 (25/12) de FREMONT Désirée (9 mois). Témoins MM. D'OCAGNE Edmond et DAUCHEZ Napoléon (Cultivateurs);
```

1850 1851 1852 1853 1854 1855 1856 1859 1860 <u> Années</u> : 1857 1858 10 18 20 09 Décès : 16 10

L'étude des premiers actes de Mariage nous permet de révéler quelques origines :

1851 (03/03) M. TEISSIER Adolphe (Cultivateur natif Somme) avec Mlle DELAGRANGE Caroline (SP native du Doubs);

1851 (21/04) M. PERRUCHE J. Claude (Cultivateur natif Doubs) avec Mlle AUBER Alexandrine (SP native Orne);

1851 (03/07) M. BARONNET Sébastien (Douanier natif Indre) avec Mlle DELAGRANDE M. Joséphine (SP native du Doubs);

1851 (13/07) M. PERRUCHE Claude (Cultivateur natif Doubs) avec Mlle VIRET Eléonore (SP native du Jura);

```
1852 (24/05) M. LAVIOLETTE Pierre (Greffier natif Côte d'Or) avec MIle CONNAY Anne (SP native Eure et Loire) :
1854 (11/01) M. (Veuf) GIRARD J. François (?natif du Rhône) avec Mme (Vve) CARPENTIER Sophie (SP native du Pas de Calais);
1854 (27/03) M. CARPENTIER Joseph (Ferblantier natif Pas de Calais) avec Mme (Vve) VIRET Virginie (SP native du Jura);
1855 (26/05) M. DULPHY Jules (G-champêtre natif Seine) avec MIle PROT Fanny (SP native Alsace);
1855 (26/09) M. PARIAN J. Baptiste (Boulanger natif Var) avec Mme (Vve) BLOT Christine (SP native du Pas de Calais);
1856 (19/02) M. GAYRAUD Jean (Cultivateur natif Aveyron) avec MIle SAUVAGE Elise (SP native Seine);
1856 (10/05) M. MARON Claude (Cultivateur natif Jura) avec Mlle WAYGAUD Catherine (SP native de la Seine);
1856 (14/06) M. ANDRIEU François (Forgeron natif du Var) avec Mme (Vve) GIRAUD Marie (SP native de la Seine);
1856 (04/08) M. MICHELANGELI Paul (G-forestier natif Corse) avec Mlle GIRARD Agathe (SP native du Rhône);
1856 (28/01) M. GIRET Jacques (Cultivateur natif Deux-Sèvres) avec Mlle GADOUD Françoise (Couturière native Isère);
1857 (20/04) M. BASTIEN Jean (Journalier natif Moselle) avec MIle CHARTRIN Héloïse (SP native Seine et Oise);
1857 (23/05) M. COLOMBIER Edouard (Cultivateur natif du Nord) avec Mlle LEBIEZ Constance (SP native Seine et Oise);
1857 (18/08) M. (Veuf) FROEHLIN François (Journalier natif Alsace) avec Mlle BAUMANN Madeleine (SP native Alsace);
1857 (07/10) M. KRASKOISKI Joseph (Cultivateur natif Alsace) avec MIle EMONIN Marie (SP native Moselle);
1857 (12/12) M. ROCQUES François (Douanier natif Ariège) avec Mlle SIMON M. Thérèse (SP native Meurthe);
1857 (26/12) M. TIBINGRE J. Baptiste (Journalier natif Meurthe) avec MIIe VUILLAUME Elisa (SP native ?);
1858 (06/04) M. GUILLEVIE Joseph (Cultivateur natif Morbihan) avec Mlle SAUVAGE Julie (SP native de la Seine);
1858 (23/XX) M. ROMANI Jean (Boucher natif Italie) avec Mlle LIEBGOTTE Madeleine (SP native Meurthe);
1858 (11/09) M. MATIFAS Alfred (Journalier natif Somme) avec Mlle ODILLE Marguerite (Ménagère native Vosges);
1858 (04/12) M. DASSONVILLE Louis (Douanier natif Seine) avec MIle PERRUCHE M. Constance (Lingère native du Doubs);
1859 (22/01) M. FELIX (Maçon natif Italie) avec Mlle WAGNER Marguerite (SP native Alsace);
1859 (30/04) M. (Veuf) PINATET Louis (Employé natif Marseille) avec MIIe MENE Augustine (SP native de la Seine);
1859 (25/05) M. PARTY Eugène (Douanier natif Doubs) avec Mlle PERRUCHE Marie (SP native du Doubs);
1859 (16/07) M. SUAVET François (Boulanger natif Suisse) avec Mlle ANTOINE Mélanie (SP native Meurthe);
1859 (24/09) M. MAZET Claude (G-forestier natif Loire) avec MIle KRACOUSKY Marie (SP native du Doubs);
1860 (02/06) M. BAUMANN Jean (Journalier natif Alsace) avec Mlle TESTOR M. Anne (Journalière native Aveyron);
1860 (25/08) M. DEVYNCK Louis (Cultivateur natif Nord) avec MIIe NICOLE Mélanie (SP native des Vosges);
1861 (06/02) M. GIRARD Antoine (Cultivateur natif Jura) avec MIle FORIEN Aimée (Cultivatrice native Jura);
1861 (25/04) M. METZINGER Jacob (Maçon natif Luxembourg) avec MIle DREVET Marguerite (Couturière native Isère?);
1861 (22/06) M. PERRUCHE J. Joseph (Militaire natif Jura) avec Mlle FREMONT Clémentine (SP native de la Seine);
1861 (20/07) M. BERGEON J. Baptiste (Journalier natif Gard) avec MIle LAMBERT Thérèse (SP native des Bouches du Rhône);
1861 (13/08) M. METZINGER François (Maçon natif Moselle) avec MIle GUENOT Anette (SP native de la Nièvre);
1861 (16/11) M. LAVAGNE Jules (Maçon natif du Var) avec Mlle LAMBERT Joséphine (SP native Philippeville-Algérie);
1862 (22/02) M. DUVAUCHEL Pierre (Cultivateur natif du Nord) avec Mlle LECOMTE M. Cécile (SP native Seine et Oise);
1862 (11/12) M. MOHAMED-BEN-AHMED (Interprète natif Alger) avec Mlle PAYNE Adèle (SP native de la Seine);
1863 (17/02) M. PHILIPPE Marie (Cultivateur native Seine) avec Mlle BERTHELOT A. Françoise (SP native de Nantes);
1863 (28/03) M. NOEL Victor (Cultivateur natif Pas de Calais) avec Mlle DONIAT Joséphine (SP native ?);
1863 (16/05) M. (Veuf) MOINARD Ernest (Tisseur natif Vendée) avec MIle VUILLAUME Catherine (SP native du Doubs);
1863 (19/12) M. EMONNIN Claude (Cultivateur natif Gard) avec MIle GUINOT Hortense (SP native Yonne);
```

Autres Mariages relevés :

(1904) ACQUISTAPACE Pierre (Employé CFA)/BORIELLO Rosine; (1882) ALBERT Georges (Mécanicien)/ROMANI Baptistine; (1882) ALICE Raphaël (Cultivateur)/SUARET Eugénie; (1896) AMARE Antoine (Journalier)/SANTORO Maria; (1886) ANDONY Philippe (Cultivateur)/JUIN Gabrielle ; (1886) ARY François (Cultivateur)/FAGEOT Clémence ; (1893) AUGIERE Joseph (Forgeron)/DEVYNCK Mathilde ; (1880 BALLINARI Dominique (Maçon)/GUILLAUME Elisa; (1870) BARONNET Sébastien (Cultivateur)/GEIGER A. Marie; (1882) BERNEAUD Pierre (Piqueur) /SCIORTINO Marie; (1870) BERTAUD Alexis (Voiturier)/GARNERET Virginie; (1871) BICHET Samuel (M-ferrant)/VERNAS Marie; (1870) BOCQUET Auguste (Gardien de prison)/PARENT Justine; (1879) BOURGEON J. Denis (Employé) /LAMBERT Pauline; (1873) BROCADET Henry (Cultivateur)/MEYER Marie; (1865) BULLE Arsène (Cultivateur)/PENEL Sophie; (1901) BULLE Ernest (Cultivateur)/CONTI Lucie; (1868) BUREAU Antoine (Cultivateur)/DONIAT Catherine; (1889) CAMILLERI Carmeno (Commerçant)/BRINCAT Hélène; (1892) CAMPENAIRE Sylvain (Cultivateur) /BARONNET Annette; (1877) CARRAUD J. Paul (Journalier)/REIMBOLT Augustine; (1871) CELLERIN Théodore (Négociant)/VACCA Françoise ; (1864) CHRETIEN François (Cultivateur)/GROSJEAN Jeanne ; (1878) COPPOLA Aniello (Cordonnier)/WINCHEL M. Anna ; (1864) CORNU Pierre (cultivateur)/BERTHELOT Reine ; (1896) CORTESI Louis (Tâcheron)/DEVINCK Berthe ; (1894) COSTES Jean (Cultivateur))/WINDESHAUSEN Marie; (1880) COUDERT Antoine (Charron) /ROMANI Angéline; (1904) COUDERT Antoine (Cultivateur) /BULLE Claire; (1885) CRACOWSKI M. Joseph (Cultivateur)/ MAISONGROSSE Henriette; (1896) CRACOWSKI M. Joseph (Cultivateur)/ZORN Joséphine ; (1867) DEVAUCHEL Pierre (Employé)/VINCENT Jeanne ; (1876) DEVYNCK Fidèle (Cultivateur)/DULPHY Anaïs ; (1866) DEVYNCK Henri (Cultivateur)/SIMON Marie; (1888) DIPACE Natale (Forgeron)/ROMANI Marianne; (1868) DONIAT Auguste (Cordonnier)/CORTAI M. Louise ; (1894) DONIAT Eugène (Cultivateur)/GRIMA Carména ; (1876) DONIAT Léon (Cordonnier)/BERNEZAY Marie ; (1864) DONIAT Pierre (Cultivateur)/VUILLAUME Delphine; (1892) DUGOUL J. Marie (Forgeron)/DONIAT Françoise; (1867) DUVAUCHEL Henri (Cultivateur) /GUENOT Marie ; (1885) DUVAUCHELLE Henri (G-champêtre)/BERLINGER Marie ; (1869) DUVAUCHELLE Louis (Cultivateur)/DEPARIS A. Marie; (1886) FAGEOT Auguste (Cultivateur) / PERRUCHE Marie; (1895) FAGEOT Léon (Journalier)/COPPOLA Elisa; (1866) FAGEOT Joseph (Cultivateur)/JACOB Louise; (1887) FALZON Nicolas (Jardinier) / GRIMA Marie; (1904) FERRY Auguste (Employé CFA)/STREF Marie; (1872) FERRY Cristophe (Cultivateur) /DONIAT M. Louise; (1875) FERRY J. Baptiste (Cultivateur) /MARSAL Philomène; (1871) FERRY Victor (Cultivateur)/MARSAL Marie; (1884) FORTUNE Larbi (Meunier) /MOGA Joséphine; (1889) FRENDO Vincent (Négociant)/MAISONGROSSE Julie ; (1897) GAUDON Adolphe (Cultivateur)/BULLE Léonie ; (1872) GENAU J. Marie (Cultivateur)/WERTH Agathe ; (1872) GERMA Antoine (Charron)/BOUCHE Louise; (1888) GERMA Clément (Charron)/MENARD Marie; (1882) GESTA Pierre (Commerçant)/LAMBERT Julie; (1896) GILLI Paul (Boulanger) /ARNAUD M. Louise; (1871) GIRY Paul (Tailleur)/GIRY A. Marie; (1905) GREBIS Charles (Cultivateur) /ROCAS Louise; (1892) GRELEAU Jean (Employé CFA)/FAJOT Adlaïde; (1887) GUASCO Antoine (Ferblantier)/ROMANI Aline; (1876) GUENOT Jacques (Cultivateur)/CONSTANZA Marie; (1883) GUENOT Pierre (Cultivateur)/SAUVAGE Victoire; (1865) GUERIN Antoine (Cultivateur)/FREMONT Marie; (1881) GUILVIC Joseph (Cultivateur) / GARNERET Marie; (1904) GURY Charles (Journalier) / CAMILLIERI Marie; (1889) HANUS Adrien

(Viticulteur)/DURIOT M. Louise; (1890) HOURMANT I. Pierre (Cultivateur)/ZORN Christine; (1897) JARTOUX Hippolyte (Cultivateur) /DESPONTS Augustine; (1892) JUIN François (?)/BROCADET Valentine (); (1893) LAREDO Salomon (Employé)/MESSAOUDA Aaron; (1866) LAUNOIS Nicolas (Employé)/PENEL Marie; (1876) LECOMTE François (Cultivateur)/MARE M. Louise; (1864) LECOMTE J. Louis (Cultivateur) /GUENOT Marie ; (1883) LHEUREUX François (Instituteur)/BERNEAUD Adèle ; (1904) MAISONGROSSE Lucien (Cultivateur))/ICARD Agathe ; (1892) MAISONGROSSE Victor (Cultivateur)/CRACOWSKI M. Adèle ; (1899) MARRAS Victor (Cultivateur)/GIANINI Ismerie ; (1885) MARSAL Charles (Cultivateur) /DONIAT Françoise; (1874) MARSAL Jacques (Cultivateur)/JUSTAMOND Marie; (1886) MARSAL Justin (Cultivateur) /MICHEL Françoise; (1870) MAURIN J. Pierre (Cultivateur)/SAUVAGE Louise; (1873) MAYER Frédéric (Ferblantier)/ROMANI Marie; (1901) MEJA André (Meunier)/ICARD Léonie; (1884) MENARD Joseph (Cultivateur)/DAIGNEAU Eugénie; (1887) MENARD Philippe (Cultivateur) /CORNU Eulalie; (1893) MERTZINGER Casemir (Journalier)/GRIMA Augustine; (1889) MERTZINGER Gustave (Meunier)/DONIAT Lucie: (1905) MERTZINGER Gustave (Meunier)/BLIGNY Jeanne; (1866) MIRLAVAUD Charles (Charretier)/DONIAT Marie; (1888) MOTTE Etienne (Employé CFA)/WINCHEL Elisa; (1878) MOUREY Joseph (Cultivateur)/MARSAL M. Thérèse; (1887) PALLUEL Michel (Cultivateur)/MENARD Victorine ; (1875) PAPI Antoine (Employé)/PERRUCHE Amélie ; (1870) PAQUIER Charles (Cultivateur)/FAREZ Rosine ; (1900) PELLISSIER Louis (Employé CFA)/LAURENT M. Louise; (1896) PENEL Auguste (Journalier) / DEVINCK Jeanne; (1874) PENEL Pierre (Cultivateur)/ROMANI Philomène; (1866) PERRON Allain (Cultivateur)/CALVY Françoise; (1873) PERRON Yves (Cultivateur)/BARDONNET Joséphine; (1892) PERRUCHE Joseph (Journalier)/FAREZ Caroline; (1904) PEYTIER Louis (Cultivateur))/CIABRINI Hermine; (1883) PHILIPPE Henri (Journalier) /SCHEMBRI Eugénie; (1868) POFILET Eugène (Cultivateur)/GARNERET Marie; (1873) POFILET Victor (Cultivateur)/DAIGNEAU Louise; (1880) PRIEUR Narcisse (Journalier)/EDBERT Louise; (1874) PUCHOT Jules (Cultivateur)/LAMBERT Henriette; (1895) RAMIS Jean (Journalier) /MICHOT Jeanne; (1904) REAL Euchère (Maçon)/GRECO Tomasine; (1877) REAL Joseph (Maçon)/BARRONET Joséphine; (1879) REIMBOLT François (Charron)/CARPENTIER Eugénie; (1892) REIMBOLT J. Louis (Cultivateur) /GUENOT Hortense; (1893) REIMBOLT Gustave (Cultivateur)/GUENOT Marie; (1866) RESCLAUSE Joseph (Boulanger)/NICOL M. Hélène; (1890) ROMANI Emile (Cultivateur)/MONT Joséphine ; (1887) ROMANI J. François (Cultivateur)/MAZET Adelaïde ; (1897) ROMANI Prosper (Cultivateur)/MAZET Jeanne ; (1904) SAÏFI Messaoud (Cultivateur)/TAHAR Fadla; (1868) SAUVAGE Achille (Cultivateur)/GARNERET Constance; (1875) SAUVAGE Jules (Cultivateur) /BŒUF Julie ; (1887) SEGONES Pierre (Menuisier)/BULLE Alphonsine ; (1904) SUD Félix (Cultivateur)/COLOMBIER Eugénie ; (1871) TRAPP Georges (Employé) /FREMONT Clémentine; (1894) UTEAU Jean (Greffier) /BONHOURE Emma; (1879) VACCA J. Baptiste (Maçon)/ZORN Joséphine ; (1868) VAN-DE-PUTTE Victor (Cultivateur)/MAUTRAIT Victorine ; (1878) VERGNES J. Baptiste (Plâtrier)/GUIBERD Angélique ; (1886) VIDART Alfred (Cultivateur)/DONIAT Augustine; (1894) VOGLER Jean (Cultivateur))/DONIAT M. Louise; (1896) WINSCHEL Georges (Journalier)/SABATIER Hélène;

Quelques NAISSANCES relevées :

NDLR : Le site Anom n'a mis en lignes que les Naissances survenues en 1871 et avant.

(*Profession du Père)

(1870) BARTHOLOMO Anna (*Cultivateur); (1871) BARTHOLOMO Léon (père décédé); (1869) BERGEON Victorin (Conducteur diligence); (1869) BULLE Claire (Cultivateur); (1870) BUREAU Elize (Cultivateur); (1870) CAMPAGNE Auguste (Maître d'hôtel); (1869) CAMPAGNE Cécile (Maître d'Hôtel); (1869) CELLERIN Berthe (Négociant); (1870) CELLERIN Léonie (Minotier); (1869) COLOMBIER Eugénie (Cultivateur); (1870) CORNU Paul (Cultivateur); (1870) DARMANI Salvator (Commerçant); (1869) DEVAUCHELLE François (Meunier); (1870) DEVINCK Théophile (Cultivateur); (1869) DONIAT Augustine (Cultivateur); (1871) DONIAT Eugène (Postillon); (1871) DUVAUCHELLE Charles (Meunier); (1871) EMONIN Octavi (Cultivateur); (1869) ENGELBERT Eugène (Boulanger); (1871) FAGEOT Adelaïde (Cultivateur); (1871) GALLIOT Adelaïde (Journalier); (1871) GERMA Antonin (Charron); (1871) HOETTIG Elisabeth (Boulanger); (1869) JAUBIN Marius (Entrepreneur); (1871) LAUNOIS Léon (Employé); (1870) LEBRUN Virginie (Commerçant); (1871) MAISONGROSSE Lucien (Journalier); (1869) MAZET Benoit (G-forestier); (1871) MEJEA Marie (Journalier); (1871) MERTZINGER Casemir (Maçon); (1869) MERTZINGER Magdeleine (Maçon); (1871) MORGAT Marie (G-forestier); (1869) MORGAT Victor (G-forestier); (1869) NOËL M. Augustine (Cultivateur); (1870) PAILLARD Elie (Journalier); (1870) PENET Joséphine (Scieur de long); (1869) PHILIPPE Mathilde (Cultivateur); (1869) POFILET Marie (Cultivateur); (1870) ROMANI Emile (Commerçant); (1871) RUMEAU Paul (G-forestier); (1869) SAUVAGE Augustine (Cultivateur); (1869) SAUVAGE Joséphine (père décédé); (1869) SIMON Maria (Maçon); (1870) SIMON Mathilde (Maçon); (1871) SIMON Joséphine (Maçon); (1871) WINDEL Alphonse (Employé);

NDLR: Si l'un des vôtres n'est malheureusement pas mentionné, je vous recommande de procéder comme suit:
-Après avoir accédé à google vous devez alors inscrire anom Algérie, (vérifiez que vous êtes bien sur Algérie)
-dès lors que vous êtes sur le site anom vous devez sélectionner BARRAL sur la bande défilante.
-Dès que le portail BARRAL est ouvert, mentionnez le nom de la personne recherchée sous réserve que la naissance, le mariage ou le décès soit survenu avant 1905.

LES MAIRES - Source Anom -

Commune de plein exercice depuis 1870, BARRAL eut les édiles ci-dessous :

1870 à 1877 : M. GERMA Antoine, Maire ; 1878 à 1887 : M. MERLE Martial, Maire ; 1888 à 1894 : M. GRAZIANI Jean, Maire ; 1895 à 1897 : M. CRACOWSKY Joseph, Maire ; 1897 à 1900 : M. SEGONNE Séraphin, Maire ; 1904 à 1901 : M. MAISONGROSSE Victor, Maire ; 1905 à 19XX : M. SABATHIER Charles, Maire ;

MERCI de bien nous aider à compléter cette liste.



DEMOGRAPHIE

- Sources : GALLICA et DIARESSAADA -

```
Année 1884 = 523 habitants dont 340 européens;
Année 1902 = 1 373 habitants dont 365 européens:
Année 1936 = 1 565 habitants dont 132 européens;
Année 1954 = 3 018 habitants dont 116 européens;
Année 1960 = 3 056 habitants dont 125 européens;
```

LE TABAC :

Source: http://hlm.de.gambetta.oran.free.fr/tabac.htm

De toutes les cultures industrielles pratiquées en Algérie, le tabac était l'une des plus importantes. Elle occupait, en 1953, une superficie de 30 000 hectares et comptait jusqu'à 22 000 planteurs pour une production qui, les années favorables, tournait à 300 000 quintaux.

La Petite Kabylie et la région de Bône donnaient la plus grande partie des tabac à priser, en Oranie, autour de Tlemcen et de Mascara, quelques îlots spécialisés dans la variété Khemira et, dans certaines oasis, des productions de Soufi, à l'odeur pénétrante, très appréciées des populations musulmanes.

Le tabac à fumer provenait essentiellement de Grande Kabylie, de la Vallée de la Sebaou, autour des centres de Saint-Pierre, Saint-Paul et de Belle-Fontaine ou encore de la plaine de la Seybouse, de Duvivier jusqu'à Guelma et La Calle. Léger et parfumé, il servait d'abord à la fabrication de cigarettes. De couleur jaune clair ou orangée, doté de larges feuilles aromatisées, vendu sous les labels de Safi, H'Sfeur ou Namra, généralisé sous le nom de "tabac colon", il était utilisé en mélange avec certains tabacs étrangers.

Dès 1921, plusieurs unions de planteurs avaient vu le jour en Algérie, regroupées plus tard en trois grandes coopératives : la Tabacoop de Bône, la Tabacoop kabyle et la Tabacoop de la Mitidja. Chacune d'entre elles avait à la fois une mission de qualité et de commercialisation.





Celle de Bône fournissait des tabacs clairs séchés au soleil et celle de la Mitidja des produits déshydratés et aérés à l'ombre. Les docks de Bône, de Mondovi, de Camp-du-Maréchal, de Bordj-Ménaïel et de Boufarik assuraient le conditionnement, l'emballage et le magasinage, tandis que la station expérimentale de Barral était chargée d'améliorer la qualité de variétés reconnues comme le Chebli, le Cabot et le Farahna Arbi, et d'étudier la possibilité d'implanter en Algérie certains tabacs d'Orient comme le Xanthi ou le Samsoun.



Séchoirs à Tabac

Antérieurement issu du département de Constantine, BARRAL est rattaché à celui de Bône en 1955.

DEPARTEMENT

Le département de BÔNE fut un département français d'Algérie entre 1955 et 1962. Il avait l'index 93 et 9C. Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, la ville de BÔNE, fut une sous-préfecture du département de Constantine, et ce jusqu'au 7 août 1955.

A cette date ledit département est amputé de sa partie orientale, afin de répondre à l'accroissement important de la population au cours des années écoulées.

Le département de BÔNE fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 25 367 km² sur laquelle résidaient 730 594 habitants et possédait cinq sous-préfectures : LA-CALLE, CLAIRFONTAINE, GUELMA, SOUK-AHRAS et TEBESSA. Une dernière modification interviendra avec le rattachement temporaire de l'arrondissement de TEBESSA au département de BATNA du 17 mars 1958 au 7 novembre 1959.

L'arrondissement de BÔNE comprenait 26 localités :

AÏN-MOKRA; BARRAL; BENI-M-HAFFER; BÔNE; BOU-HAMRA; BUGEAUD; CHERKA; COMBES; DARHOUSSA; DUVIVIER; DUZERVILLE; FETZARA; HERBILLON; MEDJEZ-SFA; MONDOVI; MORRIS; NECHMEYA; OUED-EL-ANEB; PENTHIEVRE; RANDON; SAINT-JOSEPH; SAINT-PAUL; SIDI-SALEM; TALHA-DRAMENA; TAZBENT-TROUBIA; ZERIZER.

L'ASSASSINAT DE BARRAL

- Source : Courrier de Bône du 22 mars 1882 -

- « Nous n'avons pas voulu parler de l'horrible assassinat qui a été perpétré dans la journée du 14 mars, près de BARRAL, avant de posséder les détails les plus circonstanciés sur ce drame lugubre. Aujourd'hui nous sommes en mesure d'éclairer nos lecteurs aussi complètement que possible.
- « Dans la journée du 14 mars, c'est-à-dire mardi, un peu après le passage du train descendant de Guelma à Bône, une dame remplissant les fonctions de garde-barrière au passage à niveau situé près de Barral, était assassinée dans des circonstances effrayantes.
- « Cette dame, dont le vrai nom est Marie CACCIABO, était âgée de 25 ans. Il résulte des renseignements recueillis qu'elle était grande et très jolie femme. Après le passage du train, qui a eu lieu ce jour là à 10 heures sept minutes, elle rentra dans sa maisonnette et quelques minutes plus tard la municipalité de Barral était avisée que cette malheureuse femme venait d'être assassinée.

Jusqu'à cette heure, aucun indice sérieux n'est venu mettre la justice sur les traces des coupables et on en est réduit à des conjonctures. Voici pourtant le résultat des constatations opérées par la gendarmerie de Mondovi, par le juge de paix et par le juge d'instruction :

« Le train est passé devant la maisonnette et la dame Marie CACCIABO a effectué son service consistant à indiquer que la voie était libre. Un instant avant, le sieur Camilliéri, débitant à Barral, se rendait à Mondovi, s'était arrêté à la maisonnette et avait bu un verre d'absinthe.

Un sieur Decroisy, bûcheron, s'était rencontré avec lui et tous les deux s'étaient séparés un peu avant le passage

du train.

Un sieur Bonnet de Barral se rendant à Mondovi, a traversé la voie immédiatement après le passage du train. Il a remarqué, à peu de distance de la maisonnette, deux Arabes couchés dans le fossé de la route. La fille de la victime revenant de Barral trouva sa mère étendue sur le ventre, la tête presque entièrement détachée du tronc, baignée dans une mare de sang. Affolée de terreur, elle revint en courant vers le village de Barral, poussant des cris et des plaintes qui ont été entendus par des ouvriers bûcherons travaillant sur des hauteurs voisines

« L'autorité prévenue se rendit immédiatement sur les lieux. La dame CACCIABO avait été tuée à coups de serpette. Elle avait dû être frappée par derrière par un individu vigoureux, tandis qu'un autre la maintenait par une épaule. Le médecin expert a constaté huit coups de serpe sur la partie postérieure du cou. La serpette qui a servi d'instrument au crime appartenait à la victime et était suspendue au mur dans l'intérieur de la maison.

A deux cents mètres de la maisonnette, dans la direction d'un ravin qui s'enfonce vers le territoire des Talha, on a retrouvé une grande malle appartenant à la victime. Les objets qu'elle avait contenus avaient été enlevés. Une autre malle ne contenait que des objets sans valeur avait été respectée, indice précieux qui semble indiquer que les habitants de la maison étaient familières aux assassins.

- « Sur le chemin qui sépare l'endroit où on a trouvé cette malle de la maisonnette, on a trouvé divers objets que les assassins ont laissé tomber : une chaine de montre en argent, un petit verre et des effets d'habillement... Circonstances singulières. Une chaine en or et une bague dite *alliance* que la victime portait au cou ont été oubliées par les auteurs du crime. Parmi les objets dérobés figure un fusil.
- « Malgré toute l'activité du juge d'instruction qui, dans cette affaire, a fait preuve du zèle le plus intelligent, aucun indice particulier n'est venu éclairer les investigations de la justice. Le puits voisin de la maisonnette a été fouillé sans succès ; le territoire des Talha a été l'objet de perquisitions minutieuses ; un grand nombre d'indigènes suspects ont été mis en état d'arrestation. Rien n'a mis la justice sur les traces des coupables.
- « Et pourtant il y a un fait très-important qui servira peut être à faire la lumière sur ce drame. Le sieur Camilliéri venant de Barral et se rendant à Mondovi s'aperçut, un peu avant d'arriver au passage à niveau qu'il avait perdu la courroie servant de sous-ventrière à son cheval. Il demanda à la dame CACCIABO un bout de ficelle pour remplacer provisoirement cette courroie.

Or, cette courroie perdue sur la route, entre Barral et le passage à niveau, a été retrouvée dans la maisonnette à côté du cadavre de la victime !!!

Il s'ensuivrait que les assassins ont trouvé cette lanière de cuir sur la route, qu'ils l'ont ramassée et qu'ils l'ont oubliée sur les lieux du crime... ».

MONUMENT AUX MORTS

Source : Mémorial GEN WEB

GUERRE 1914/1918 : GRELEAU Alfred (1916) -LAFFONT Robert (1916) -MOYO André (1915) -PENEL Léonard (1917) 📕 👢

Nous n'oublions pas nos forces l'ordre victimes de leurs devoirs dans ce secteur :

Soldat (*CRDI*) BORDIN Serge (21 ans), tué à l'ennemi le 30 juillet 1960; Militaire (?) BOURRASSIER Bernard (22 ans), tué à l'ennemi le 12 décembre 1961; Sapeur (105° BG) BRUST Guy (22 ans), tué à l'ennemi le 23 septembre 1959; Marsouin (2° RPC) FRANCOISE Serge (21 ans), tué à l'ennemi le 9 juin 1956; Gendarme (10° LG) GODEFROID Gilbert (34 ans), tué à l'ennemi le 29 mars 1958; Soldat (151° RIM) GUTHMULLER Georges (22 ans), tué à l'ennemi le 29 mars 1958; Lieutenant (13° RDP) HOUZET J. Marie (23 ans), tué à l'ennemi le 25 février 1959; Caporal-chef (4° RH) LEMOINE Georges (22 ans), tué à l'ennemi le 26 juillet 1958; Capitaine (4° RH) MOULINIER J. Edmond (37 ans), tué à l'ennemi le 25 février 1959; Maitre-chien (14° BCA) SARRAOUY Pierre (21 ans), tué à l'ennemi le 29 mars 1958; Soldat (151° RIM) THIBAULT Michel (21 ans), tué à l'ennemi le 29 mars 1958; Hussard (4° RH) TRIBOUILLOIS Serge (21 ans), tué à l'ennemi le 14 juin 1959; Militaire (?)VINCENT Lucien (25 ans), tué à l'ennemi le 11 avril 1957; Soldat (152° RIM) ZINCK Roger (21 ans), tué à l'ennemi le 28 août 1958

EPILOGUE CHIHANI

De nos jours (Recensement 2008) = 10 094 habitants.

Ce village porte, de nos jours, le nom du chef du commando qui a assassiné le couple MONNEROT et le caïd de M'Chouneche SADOK Ben Hadj au début de la rébellion en 1954.

Bachir CHIHANI sera assassiné le 23 octobre 1955 (pour la tenue de rapports de nature homosexuel, jugé non conforme à la morale islamique*) à la suite d'un complot de deux de ses adjoints, Abbas LAGHROUR et ADJOUL. Son assassinat entraîne la dispersion des groupes armés de l'Aurès à un moment où BEN-BOULAÏD, dont il était l'adjoint, est encore emprisonné.

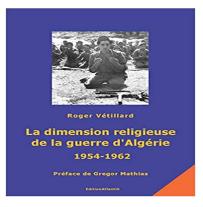




Bachir CHIHANI (1929/1955)

L'assassinat du couple MONNEROT et du Caïd SADOK Ben Hadj

(*) Cela est contesté par certains mais se référer à l'ouvrage de Roger Vétillard, ci-dessous



<u>SYNTHESE</u> réalisée grâce aux <u>Auteurs</u> précités et <u>aux Sites</u>-ci-dessous :

http://encyclopedie-afn.org/

http://fr.geneawiki.com/index.php/Alg%C3%A9rie - Barral

https://www.persee.fr/doc/geo 0003-4010 1898 num 7 31 18092

https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k77453s.pdf (page 253)

http://www.saint-cyr.org/fichiers/promotions-eteintes/1825-1827-8e-promotion-sans-nom.pdf

http://www.des-espoirs.com/archives-de-timezrit/le-g%C3%A9n%C3%A9ral-de-barral/

http://mondovi.wifeo.com/et-si-cetait-vrai.php#barral

http://azititou.wordpress.com/2012/12/14/un-autre-historique-de-la-ville-de-bou-saada-ce-nest-quun-regard-parmi-tant-

dautres-quon-nest-pas-oblige-de-lire-au-de-pied-de-la-lettre-notice-sur-bou-saada-province-de-constantine-bar/

http://www.timbresponts.fr/types de ponts/suspendus dossiers/pontssuspendusArnodin2epartie.htm

http://diaressaada.alger.free.fr/l-mes cartes-postales/Population/Est-algerien/Population-Est-Algerien.html

http://tenes.info/nostalgie/BARRALL

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO [jeanclaude.rosso3@gmail.com]